

## ANNEXE III : Différentes façons de calculer le décrochage scolaire

Presque quotidiennement, des données sont publiées sur la situation du décrochage scolaire, que ce soit à travers le Canada, le Québec ou dans les régions. Ces taux varient selon la source utilisée par l'auteur. À l'intérieur des données ministérielles, différentes données sont utilisées pour quantifier une même situation. Cela mène inévitablement à la question suivante :

### **Pourquoi le taux de décrochage scolaire varie-t-il d'une publication à l'autre et quelles en sont les raisons?**

Cette annexe vise à éclaircir cette question en donnant une série d'exemples de la façon dont sont calculés les taux de décrochage.

#### **1. Le taux de sortie sans diplôme ni qualification du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).**

Source : Données administratives provenant de la déclaration de la clientèle scolaire (DCS) faite par les commissions scolaires au 30 septembre.

Logique : La part des élèves d'une année donnée qui quittent le système scolaire québécois sans diplôme ni qualification.

Concepts :

*Sortant* : Élève qui était présent au 30 septembre 200X dans une école québécoise en FGJ et qui n'est pas réinscrit au 30 septembre 200(x+1) dans le système scolaire québécois, que ce soit en FGJ, FP ou FGA. Un élève peut être un sortant peu importe le niveau scolaire auquel il était inscrit (1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire). Une sortie peut être due au décrochage, à la migration dans une autre province ou un autre pays ou encore à la mortalité ou à la scolarité à domicile.

*Sortant sans diplôme ni qualification* : Sortant qui n'a pas obtenu de diplôme (DES ou DEP) ni de qualification (ISPJ, CFER,...) au cours de l'année 200X.

Formule :

$$\frac{\text{Sortants sans diplôme ni qualification}}{\text{Ensemble des sortants dans tous les niveaux}}$$

#### **2. Taux de sortie sans diplôme de la 5<sup>e</sup> secondaire**

Source : Données administratives provenant de la déclaration de la clientèle scolaire (DCS) faite par les commissions scolaires au 30 septembre.

Logique : La part des élèves inscrit en 5<sup>e</sup> secondaire d'une année donnée qui finissent leur année scolaire sans diplôme d'études secondaires (DES).

Formule :

$$\frac{\text{Élèves inscrits en 5<sup>e</sup> secondaire n'ayant pas obtenu un DES à la fin de l'année}}{\text{Ensemble des inscrits en 5<sup>e</sup> secondaire}}$$

### **3. Taux de sortie sans diplôme au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire :**

Source : Données administratives provenant de la déclaration de la clientèle scolaire (DCS) faite par les commissions scolaires au 30 septembre.

Logique : La part de tous les élèves du cycle en question qui ont quitté sans diplôme ni qualification.

Formule :

$$\frac{\text{Élèves inscrits au 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> cycle qui ont quitté la FGJ sans avoir de diplôme et sans être inscrits ni en FGA ni en FP}}{\text{Ensemble des élèves au 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> cycle}}$$

### **4. Taux de diplomation en 5, 6 et 7 ans :**

Source : Données administratives provenant de la déclaration de la clientèle scolaire (DCS) faite par les commissions scolaires au 30 septembre. Résultats aux épreuves uniques de juin.

Logique : La part des élèves d'une cohorte donnée ayant commencé leur secondaire au même moment et qui ont finalement obtenu un diplôme après 5, 6 ou 7 ans. Les autres seraient considérés comme des décrocheurs.

Formule :

$$\frac{\text{Élèves de la cohorte de l'année } X \text{ qui ont obtenu un diplôme (DEP ou DES) après un nombre d'années}}{\text{Ensemble des élèves de la cohorte}}$$

### **5. Taux d'obtention d'un diplôme :**

Source : Données administratives provenant de la déclaration de la clientèle scolaire (DCS) faite par les commissions scolaires au 30 septembre et les prévisions démographiques. Pour le calculer, il faut obligatoirement avoir des données sur la population totale par âge du territoire observé.

Logique : Cet indicateur mesure la proportion de la population générale qui obtiendrait un diplôme si la situation observée à un moment donné se perpétuait. Cet indicateur est la mesure de la proportion d'une génération qui persévère jusqu'à l'obtention d'un diplôme du secondaire.

Formule : Le calcul se fait en plusieurs étapes. Dans un premier temps, on prend tous les premiers diplômés (DES ou DEP) d'une année donnée et l'on extrait leur âge au moment de l'obtention du diplôme. Ensuite, il faut extraire la population totale du même âge à l'année donnée. Pour chaque âge, on prend le ratio premiers diplômés sur la population totale. Finalement, il faut faire la somme de tous les âges.

$$\sum_i \left( \frac{\text{Diplômés}_i}{\text{Population} \cdot \text{Totale}_i} \right) \text{ où } i = \text{âge}$$

Exemple :

	Diplômé DES (2025)	Diplômés DEP (2025)	Population totale (2025)	Taux d'obtention (2025)
16 ans	2 000	300	17 000	13,5 %
17 ans	7 000	500	16 780	44,7 %
18 ans	700	1 000	16 530	10,3 %
19 ans	50	500	16 000	3,4 %
20 ans	35	500	15 750	3,4 %
21 ans	30	450	15 500	3,1 %
<b>Total</b>	<b>9 815</b>	<b>3 250</b>	<b>97 560</b>	<b>78,4 %</b>

Dans ce cas-ci, fictif, le taux d'obtention d'un diplôme serait de 78,4 % pour l'année 2025. Le taux ne se calcule que pour une année donnée.

## 6. Taux de décrochage :

### 6.1. Au MELS

Source : Les indicateurs de l'éducation, fiches 2.6.

Logique : Le taux de décrochage scolaire se définit comme étant la proportion de la population qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire à un âge donné.

Formule :

$$\frac{\text{Population totale}_i - \text{population diplômée}_i - \text{population fréquentant l'école}_i}{\text{Population totale}_i} \quad \text{où } i : \text{âge donné.}$$

On dit alors que la population âgée de 17 ans à un taux de décrochage de 25 % par exemple.

### 6.2. Par échantillonnage

Source : Enquête ou sondage (Recensement, Enquête sur la population active, Enquête sur les jeunes en transition, etc.).

Logique : La méthode reste la même que celle qui est utilisée par le MELS. Toutefois, puisque les données utilisées sont échantillonnées, des erreurs statistiques peuvent s'y glisser. Malgré que la méthodologie soit la bonne, les données ne sont pas aussi précises et ne donnent pas un aussi bon portrait que celui qui est basé sur les données du MELS.

C'est ce type d'indicateurs qui est le plus souvent présenté dans les études et les analyses extérieures au MELS (on pense par exemple aux études de Statistique Canada). Des écarts importants peuvent toutefois survenir entre les deux méthodes.

## 7. Comparaisons nationales et internationales

Plusieurs études et analyses internationales (PISA, OCDE, etc.) tentent de comparer les taux de décrochage et de scolarisation dans les régions du pays ou d'autre pays. Il faut toutefois être très prudent dans l'interprétation de ces taux.

On n'a qu'à penser à la présence des cégeps au Québec par rapport aux autres provinces canadiennes. Les jeunes Québécois finissent donc le secondaire plus jeunes qu'ailleurs au pays ou encore aux différents âges légaux pour abandonner les études selon le pays. Les structures des systèmes d'éducation varient beaucoup d'une province à l'autre ou d'un pays l'autre, ce qui rend complexe l'interprétation des résultats sur le décrochage scolaire.